



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 31 août 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Gestion de la pêche à la coquille Saint-Jacques en Baie de Seine : Stéphane TRAVERT et son homologue britannique George EUSTICE annoncent une réunion des professionnels et des administrations des deux pays la semaine prochaine.**

—

Suite aux incidents récents entre des navires de pêche français et britanniques, Stéphane Travert, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, s'est entretenu avec son homologue britannique George Eustice en charge de la pêche.

**Les deux ministres condamnent les actions violentes et dangereuses intervenues entre les deux flottilles au large de la Baie de Seine.** Ils constatent que ces actions sont motivées par l'absence de reconduction, à ce jour, de l'accord bilatéral entre professionnels français et britanniques sur les dates d'ouverture de la pêche à la coquille Saint-Jacques.

Pour rappel, depuis plusieurs années, un accord franco-britannique est traditionnellement négocié entre professionnels des deux pays. Cet accord vise à ce que les navires britanniques de 15 mètres et plus respectent des dates de fermeture que tous les professionnels français s'imposent pour préserver la ressource. L'inclusion des navires de moins de 15 mètres dans cet accord, voulue par les professionnels français, n'a cependant pas fait consensus et l'accord n'a donc pas pu être signé pour 2018.

Les deux ministres ont convenu de l'urgence à conclure un accord entre professionnels français et britanniques afin que la saison de pêche puisse se dérouler dans des conditions sereines.

**Stéphane TRAVERT et George EUSTICE annoncent qu'une réunion entre professionnels français et britanniques qui associera les administrations des deux pays se tiendra dès la semaine prochaine.**

Stéphane Travert « *appelle les acteurs au calme et à la responsabilité, nécessaires à l'instauration d'un dialogue constructif entre les professionnels. Je souhaite qu'un accord concerté intervienne rapidement dans l'intérêt des filières de part et d'autre de la Manche* ».

---

Contacts presse

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture